

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30359**

Intitulé

Chargé d'études et de projets en réseaux de télécommunication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Logic

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

PDG

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chargé d'Etudes et de Projets en Réseaux de Télécommunication gère les composantes (études, réalisations, affaires) des réseaux de télécommunications d'un opérateur privé ou public, en répondant aux exigences demandées.

Il maîtrise les outils techniques et méthodologiques d'analyse et de conception des réseaux de télécommunication. Ceci avec comme objectif essentiel de concevoir un réseau capable de répondre à des contraintes fonctionnelles précises, en prenant compte des normes à un coût minimum d'investissement.

Gestionnaire averti, le Chargé d'Etude et de Projet en Réseaux de Télécommunications assurer également le suivi des projets de manière à respecter les délais requis.

Il supervise les relations avec les fournisseurs/clients, conseille le client avant et pendant l'intervention et proposer des solutions d'ajustement. Il joue également le rôle de soutien technique à l'équipe commerciale dans la présentation et la défense de l'offre en clientèle.

Enfin, il maîtrise l'anglais technique pour les besoins des relations fournisseurs, clients et équipementiers, des projets internationaux, et de la compréhension de la documentation technique.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat:

La certification repose sur quatre (4) activités :

Bloc 1 : Etude des méthodologies de déploiement de réseaux

Bloc 2 : Préparation de l'ingénierie des réseaux de télécommunications

Bloc 3 : Etude et conception d'un réseau de télécommunications

Bloc 4 : Gestion de projets

Le (la) titulaire est capable de :

- T1. Réaliser le Piquetage
- T2. Réaliser les Etudes
- T3. Réaliser le suivi des travaux et recette
- T4. Construire/reporter/calculer dans les systèmes d'information métier dédiés
- T5. Préparer le cadre général et l'ingénierie
- T6. Préparer le cadre juridique et réglementaire
- T7. Préparer le cadre de sécurité
- T8. Etudier et concevoir l'infra
- T9. Etudier et concevoir le réseau
- T10. Etudier et concevoir le bordereau / de la série des prix
- T11. Suivre les travaux et recette
- T12. Construire/reporter/calculer dans les systèmes d'information métier dédiés
- T13. Réaliser le cahier des charges
- T14. Constituer une équipe
- T15. Etudier et réaliser les budgets
- T16. Analyser les risques
- T17. Contrôler l'avancement de projets
- T18. Manager et communiquer

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités : Télécommunications

Taille des entreprises ou services employeurs : toute taille.

Le métier peut être exercé comme entrepreneur individuel ou comme salarié au sein d'un organisme public ou privé (bureau d'étude (BE) indépendant, BE d'un syndicat intercommunal d'électricité [nota : ayant désormais prérogative en matière d'étude et déploiement de RIP – Réseaux d'Initiative Publique – télécommunications], BE d'un opérateur télécom, etc.).

Types d'emplois accessibles : Etudes (et conception) réseaux, Chef de projet ou Urbaniste de réseaux de télécommunications, Chargé d'affaires (en Bureau d'Etude)...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

F1104 : Dessin BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 4 blocs de compétences. Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une attestation de capacités acquises. L'ensemble des attestations permet l'accès à la certification.

4 blocs :

Bloc 1 : Etude des méthodologies de déploiement de réseaux

Bloc 2 : Préparation de l'ingénierie des réseaux de télécommunications

Bloc 3 : Etude et conception d'un réseau de télécommunications

Bloc 4 : Gestion de projets

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30359 - Etude des méthodologies de déploiement de réseaux	Capacités attestées : T1. Réaliser le Piquetage T2. Réaliser les Etudes T3. Réaliser le suivi des travaux et recette T4. Construire/reporter/calculer dans les systèmes d'information métier dédiés Modalités d'évaluation et de certification : - Evaluations sous forme de travaux pratiques individuels et/ou de groupes à partir de supports appropriés. - Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30359 - Préparation de l'ingénierie des réseaux de télécommunications	Capacités attestées : T5. Préparer le cadre général et l'ingénierie T6. Préparer le cadre juridique et réglementaire T7. Préparer le cadre de sécurité Modalités d'évaluation et de certification : - Evaluations sous forme de travaux pratiques individuels et/ou de groupes à partir de supports appropriés. - Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30359 - Etude et conception d'un réseau de télécommunications	Capacités attestées : T8. Etudier et concevoir l'infra T9. Etudier et concevoir le réseau T10. Etudier et concevoir le bordereau / de la série des prix T11. Suivre les travaux et recette T12. Construire/reporter/calculer dans les systèmes d'information métier dédiés Modalités d'évaluation et de certification : - Evaluations sous forme d'études de cas et de travaux pratiques individuels et/ou de groupes à partir de supports appropriés. - Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30359 - Gestion de projets	Capacités attestées : T13. Réaliser le cahier des charges T14. Constituer une équipe T15. Etudier et réaliser les budgets T16. Analyser les risques T17. Contrôler l'avancement de projets T18. Manager et communiquer Modalités d'évaluation et de certification : - Evaluations sous forme d'études de cas, de simulations et de travaux pratiques individuels et/ou de groupes à partir de supports appropriés. - Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/ON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury, présidé, par un professionnel du domaine d'activité, est composé à parité, si possible : - de formateurs de l'organisme et/ou tuteurs de l'entreprise ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal, si possible).
En contrat de professionnalisation	X	Le jury, présidé, par un professionnel du domaine d'activité, est composé à parité, si possible : - de formateurs de l'organisme et/ou tuteurs de l'entreprise ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal, si possible).
Par candidature individuelle	X	Le jury, présidé, par un professionnel du domaine d'activité, est composé à parité, si possible : - de formateurs de l'organisme ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal, si possible).
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Le jury, présidé, par un professionnel du domaine d'activité, est composé à parité, si possible : - de formateurs de l'organisme ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal, si possible).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé d'études et de projets en réseaux de télécommunication" avec effet au 24 janvier 2017, jusqu'au 17 avril 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

15 à 30 certifications en moyenne pour chaque promotion (toute voie confondue ; 3 à 6 sessions annuelles prévues).

<http://www.cabinet-logic.com>

Autres sources d'information :

contact@academie-des-telecoms.com

ou

contact@cabinet-logic.com

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Logic : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [47-49 Rue GUTENBERG 42100 SAINT ETIENNE]

LOGIC

Académie Des Télécoms®

47-49, rue Gutenberg

42100 SAINT-ETIENNE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- LOGIC - Académie Des Télécoms® 47-49, rue Gutenberg 42100 SAINT-ETIENNE - France
- Campus Numérique 5, rue du Chatelet 77130 MONTEREAU FAUL YONNE - France
- LOGIC - Académie Des Télécoms® 3, rue Dumont d'Urville - Vallée du tir 98800 NOUMEA - Nouvelle-Calédonie

Historique de la certification :